

## LÉGENDE

Zones urbaines :	
Zone urbaine à dominante résidentielle	
Zone urbaine à vocation d'activités économiques	
Zone urbaine à vocation d'hébergements touristiques	
Zone urbaine à destination d'équipements publics	
Zones agricoles et naturelles :	
Zone agricole	
Zone agricole constructible	
STE CAL en zone agricole	
Zone naturelle	
STE CAL en zone naturelle	
Limite de zone	
Prescriptions :	
Espace boisé classé	
Emplacement réservé	
Elément ou secteur identifié au titre de l'article L.151-19* pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural	
Elément de continuité écologique identifié au titre de l'article L.151-23*	
Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination identifié au titre de l'article L.151-11*	
Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général identifié au titre de l'article R.151-31*	
Zone concernée par un risque inondation - Consulter le plan annexe (Risques naturels) et les servitudes d'utilités publiques (PM1)	
Limite communale	
Limite parcellaire	
Bâtiment	

## RÈGLEMENT

### Règlement graphique

Communauté de Communes Sud-Hérault

Commune de Cessenon-sur-Orb : Territoire communal

Échelle : 1/12000ème (au format AO)

